

## 1. Questions d'actualité, situation en Palestine

*L'information la plus dramatique, que vous connaissez évidemment par les médias, est postérieure à la tenue de ce CA, elle concerne la folle décision de Donald Trump sur la reconnaissance de Jérusalem comme capitale d'Israël et le transfert de l'ambassade américaine à Jérusalem. Les conséquences sont toujours en pleine actualité.*

### 1.1. Actions pour le soutien et la libération de Salah Hamouri

- Noam Chomsky, Ken Loach, Angela Davis, Roger Waters, Brian Eno appellent à la libération de Salah Hamouri (25 octobre)  
<http://www.france-palestine.org/Noam-Chomsky-Ken-Loach-Angela-Davis-Roger-Waters-Brian-Eno-appellent-a-la>

- Le gouvernement français s'exprime enfin sur la situation de Salah Hamouri  
Le 15 novembre, l'Assemblée nationale, Nathalie Loiseau, ministre en charge des affaires européennes, a indiqué, suite à des attaques et des insultes proférées par le député UDI Meyer Habib à l'encontre de Salah Hamouri, que « nous avons signalé aux autorités israéliennes toute l'attention que nous portons à cette situation et nous avons fait part de notre préoccupation face au recours extensif à la détention administrative ». Elle en a rappelé la conséquence pour le juriste franco-palestinien : « Arrêté le 23 août dernier, il ignore, son avocat également et nous de même, les charges qui sont retenues contre lui. Nous continuons à demander le plein respect des droits de notre compatriote et, oui, à espérer sa libération rapide ».

- Une lettre de Salah Hamouri transmise par son comité de soutien mardi (14 novembre 2017)

Depuis la prison du Néguev, Salah Hamouri nous adresse ces quelques mots (extraits) :

"J'ai ressenti une étrange sensation, lorsque, le 23 août, aux alentours de 4h30, si je me souviens bien, j'étais tiré de mon sommeil par des bruits sourds. Quelqu'un s'acharnait sur la porte de mon appartement et appuyait nerveusement sur la sonnette à répétition. [...]"

En arrivant dans la prison du Néguev, après deux semaines passées dans le centre d'interrogatoire, tout me semblait tristement familier. Je suis rentré dans la section 24, j'ai vite reconnu les visages que j'avais quittés il y a quelques années. [...] Un détenu m'a dit « Ah tu es de retour, on va parler de nous en France alors ! ». J'ai réalisé alors que malgré ma nouvelle privation de liberté, je n'avais aucun doute sur le fait que la mobilisation allait se mettre en place en France, c'est un véritable espoir pour moi et pour eux. [...]"

Le peuple palestinien, comme tous les autres, ne veut pas vivre à genoux. Et quelle force cela nous procure que de savoir que, vous aussi, vous n'avez pas l'intention de lâcher. Cela, l'occupant ne le mesure pas. Moi je le ressens au fond de moi. Et c'est pourquoi même quand il pleut je pense au soleil qui vient..."

Salah Hamouri

<http://www.france-palestine.org/Lettre-de-Salah-Hamouri-31998>

## 1.2 Israël refuse l'entrée à ceux qui le critiquent

- Le gouvernement israélien s'apprête à refouler sept élus français (Mardi 14 novembre 2017)

Pierre Laurent, Clémentine Autain, Patrick Le Hyaric ou encore Pascal Durand viennent d'être déclarés persona non grata. Ils devaient entamer ce week-end une visite en Israël et dans les Territoires palestiniens. Ils font partie d'une délégation de vingt parlementaires et élus locaux qui avait indiqué un peu plus tôt dans la journée vouloir, à l'occasion de ce déplacement, « alerter sur la situation des près de 6000 prisonniers politiques palestiniens ».

Selon une source au ministère israélien de la Sécurité intérieure, « la décision de refouler ces sept élus a été prise après une enquête rapide du bureau des Affaires stratégiques ». Cette structure est notamment chargée de surveiller les activités de la campagne internationale Boycott, désinvestissement et sanctions (BDS).

La liste dressée par le gouvernement israélien sous l'ordre des ministres Gilan Erdan et Arye Déry comprend le secrétaire national du PCF Pierre Laurent, la députée (LFI) Clémentine Autain, les députés européens Pascal Durand (Verts/ Alliance libre européenne) et Patrick Le Hyaric (PCF), ainsi que les maires (PCF) de Stains Azzedine Taibi, de Limay Éric Roulot et de Gennevilliers Patrice Leclerc.

D'après le ministère de la Sécurité intérieure, les treize autres élus qui prévoyaient de participer au voyage seront pour leur part admis sur le territoire israélien. Mais ils auront **interdiction de rencontrer Marwan Barghouti ainsi que le détenu franco-palestinien Salah Hamouri**, placé en détention administrative le 23 août, sans que ses défenseurs puissent avoir accès aux éléments réunis à son encontre. Le Quai d'Orsay s'est récemment dit « préoccupé » par sa situation, indiquant « espérer » sa remise en liberté.

<http://www.france-palestine.org/Le-gouvernement-israelien-s-apprete-a-refouler-sept-elus-francais>

- Face aux menaces du gouvernement israélien, le réseau Barghouthi décide de reporter le départ de sa délégation

Le réseau Barghouthi a rencontré le Quai d'Orsay ce vendredi soir (17 novembre) pour un échange d'information suite à l'interdiction par le gouvernement israélien de l'entrée d'élus et parlementaires français sur son territoire et en Palestine.

Suite à cette rencontre, nous avons décidé de reporter à une date ultérieure notre délégation. En effet nous n'aurions pas pu assurer notre programme de rencontres avec des parlementaires israéliens à la Knesset et l'autorité palestinienne à la Muqata, ainsi qu'avec des ONG.

L'attitude du gouvernement israélien marque un durcissement liberticide important, un mépris de la République française et de ses élu-e-s. Pour la première fois, le gouvernement israélien a publié une liste d'élu-e-s et parlementaires français-e-s interdit-e-s d'entrée de territoire.

Comme partout dans le monde, le gouvernement français doit être plus ferme sur son exigence de liberté de circulation de citoyen-ne-s français-e-s en Israël et de liberté des parlementaires de mener leur mission d'information. Il ne doit pas accepter qu'Israël décide l'entrée ou non dans un autre état : la Palestine.

Les maires du réseau Barghouthi

*Les villes du réseau Barghouthi :*

*Aubervilliers, Allonnes, Avion, Bezons, Bondy, Boulazac Isle Manoire, Brignoles, Chalette-sur-Loing, Coulounieix-Chamiers, Creil, Douchy-les-mines, Elne, Grenay, Fourmies, Gennevilliers, Haveluy, Ivry-sur-Seine, La Courneuve, La Verrière, Longlaville, Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis, Saint-Pierre des Corps, Stains, Trelassac, Unieux, Valenton, Vitry, Villerupt*

- Un membre du personnel d'Amnesty International refoulé par Israël (Amnesty International France, mercredi 8 novembre 2017)

Raed Jarrar, directeur du plaidoyer pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord à Amnesty International États-Unis, a été bloqué hier (mardi 7 novembre) au point de passage entre la Jordanie et la Cisjordanie occupée. Des fonctionnaires israéliens l'ont interrogé sur les motifs de son séjour, sa famille dans les territoires palestiniens occupés, ses activités pour Amnesty International et en particulier le travail mené par l'organisation pour dénoncer les colonies israéliennes en Cisjordanie.

Au cours de son interrogatoire, Raed Jarrar s'est vu poser de multiples questions sur son travail et la nature de son propre rôle dans notre organisation. Les fonctionnaires ont évoqué le travail de l'organisation sur les « colonies de Cisjordanie », faisant manifestement référence à notre récente campagne où nous demandons aux États d'interdire les importations de produits provenant des colonies israéliennes.

Ils ont également demandé à Raed Jarrar de donner les noms des membres du personnel de la section israélienne d'Amnesty International à Tel Aviv et de l'antenne du Secrétariat international à Jérusalem.

Ils lui ont ensuite interdit d'entrer sur le territoire et l'ont renvoyé en Jordanie.

Le mois dernier, des médias israéliens ont indiqué que le ministère israélien des Finances prévoyait de prendre des mesures contre notre organisation en vertu de la

« loi anti-boycott » controversée de 2011, en raison de la campagne sur les colonies lancée en juin 2017 par l'organisation.

<http://www.france-palestine.org/Un-membre-du-personnel-d-Amnesty-International-refoule-par-Israel>

### 1.3. Actions BDS

- Israël recourt secrètement à un cabinet d'avocats américain pour combattre les militants de BDS en Europe et en Amérique du Nord (25 octobre).

Le gouvernement a secrètement utilisé un cabinet d'avocats américain pour l'aider à combattre le mouvement de boycott, de désinvestissement et de sanctions en Europe, en Amérique du Nord et ailleurs, selon des documents obtenus par Haaretz.

Le gouvernement a passé contrat avec Sidley Austin, un cabinet basé à Chicago, pour préparer des avis juridiques et prendre en charge des procédures judiciaires.

<http://www.france-palestine.org/Israel-recourt-secretement-a-un-cabinet-d-avocats-americaain-pour-combattre-les>

- Menacées d'être inscrites sur une « liste noire », des compagnies font savoir qu'elles ne renouvelleraient pas leurs contrats. Tel-Aviv tente d'en empêcher la publication.

La décision avait été prise en mars 2016 par le Conseil des droits de l'homme des Nations unies : créer une « liste noire » des entreprises dans le monde qui opèrent dans les territoires occupés par Israël, à savoir la Cisjordanie et Jérusalem-Est, ainsi que le plateau du Golan.

Dix-huit mois plus tard, la décision des Nations unies est suivie d'effets. La Commission des droits de l'homme de l'ONU a, en effet, commencé à envoyer des lettres à près de 150 compagnies en Israël et dans le monde les mettant en garde sur le fait qu'elles sont susceptibles de se retrouver sur la « liste noire ».

Tel-Aviv brandit la menace en s'adressant aux pays étrangers : utiliser cette liste équivaldrait à accepter un boycott d'Israël.

<http://www.france-palestine.org/Israel-Palestine-L-ONU-cible-les-societes-qui-operent-dans-les-colonies>

- Une organisation de paysans indiens rejoint le mouvement BDS

Au début de ce mois (6 novembre) l'organisation "All India Kisan Sabha" (AIKS) qui représente des paysans en Inde, a annoncé qu'elle a rejoint le mouvement BDS. AIKS est présent dans 21 états indiens et compte plus de 21 millions d'adhérents. AIKS a décidé :

- ▶ de supporter l'appel au Boycott Désinvestissement et Sanctions (BDS) contre Israël jusqu'à ce que celui-ci respecte les Droits de l'Homme, et les droits du

peuple palestinien ; et aussi de supporter l'appel à résister à la prise de possession globale du secteur indien d'agriculture par de grandes entreprises israéliennes ;

- ▶ d'afficher et de documenter tout cas de prise de contrôle israélienne dans le secteur agricole indien ; de sensibiliser les agriculteurs indiens à empêcher Israël et ses entreprises agricoles de faire des profits en Inde pour financer l'occupation militaire et l'apartheid en Palestine.

<http://www.france-palestine.org/Une-organisation-de-paysans-indiens-rejoint-le-BDS>

- Air Canada résilie son contrat principal avec Israël Aerospace Industries (info. Canadian BDS Coalition)

Le 1er novembre 2017, nous avons été informés par écrit par la direction d'Air Canada que le contrat de 5 ans avec Israël Aerospace Industries Bedek Group pour la maintenance lourde de ses biréacteurs B767 avait été résilié. Ce contrat, estimé à des dizaines de millions de dollars, devait durer jusqu'en mars 2019.

Air Canada n'a présenté aucune raison pour abandonner le contrat, cependant, nous devons souligner que cette nouvelle information n'a été publiée qu'après le lancement de notre campagne #AirCanadaComplicity et qu'elle a reçu un soutien croissant tant au Canada qu'à l'étranger. Les syndicats représentant des centaines de milliers de membres ont adhéré à la nouvelle lettre ouverte, tout comme des groupes dans d'autres pays, de la Norvège à l'Australie en passant par la France et l'Irlande.

<http://www.france-palestine.org/Air-Canada-resilie-son-contrat-principal-avec-Israel-Aerospace-Industries>

#### 1.4. Emprisonnement des enfants palestiniens

- Plusieurs enfants palestiniens prisonniers à la prison d'Ofer ont fait part à l'avocat palestinien Wael Awakah de leur expérience de la torture et des mauvais traitements, parmi lesquels des raclées et des menaces de la part des soldats de l'occupant israélien et des interrogateurs à partir du moment de leur arrestation. **Samidoun, réseau de solidarité avec les prisonniers palestiniens dénonce la poursuite de façon systématique de l'emprisonnement, de la torture, des mauvais traitements et des violences envers les enfants palestiniens de la part de de l'occupant israélien. Nous exigeons la libération immédiate de tous les enfants palestiniens prisonniers dans les prisons israéliennes et nous appelons à une plus grande mobilisation pour soutenir les centaines d'enfants palestiniens qui chaque année sont emprisonnés, soumis à l'isolement cellulaire et à des traitements cruels et inhumains, à de violentes descentes traumatisantes d'avant l'aube pour arrestation et aux invasions de leur maison, à la privation de leur droit à la santé et à l'enseignement - tout cela faisant partie d'un tissu méthodique d'oppression entre les mains du projet israélien de colonisation de peuplement.**

<http://www.france-palestine.org/Des-enfants-palestiniens-battus-tortures-au-cours-de-leur-interrogatoire-par>

- Un projet de loi sans précédent proposé au Congrès des États-Unis pour refuser toute aide à Israël, protéger les enfants et promouvoir les droits humains palestiniens

Mardi 14 novembre, la députée au Congrès des États-Unis Betty McCollum (Démocrate - Minnesota) a proposé une « Loi promouvant les droits humains en mettant un terme à la détention militaire par Israël des enfants palestiniens ». Des groupes de défense des droits humains comme l'American Friends Service Committee (AFSC), un organisme caritatif Quaker, et Amnesty International se sont manifestés en sa faveur. Avec d'autres organisations comme l'UNICEF, Human Rights Watch et Defense for Children International, ils ont depuis des années signalé le problème, mais avec peu, voire pas du tout, de réponse de la part du gouvernement américain. Le projet de loi de McCollum offre donc aux législateurs une opportunité unique de faire ce qui semblerait un choix facile.

La question fondamentale soulevée par le projet est simple : les impôts américains doivent-ils soutenir l'intimidation, la détention et la torture d'enfants—dont certains n'ont que 12 ans ?

<http://www.france-palestine.org/Un-projet-de-loi-sans-precedent-propose-au-Congres-des-Etats-Unis-pour-refuser>

### **1.5. Protestation européenne contre les destructions**

Des pays d'Europe se retournent contre Israël après des destructions en Cisjordanie (19 octobre)

Pour la première fois, des membres de l'UE ont décidé de formaliser leur frustration par écrit, après la destruction d'équipements scolaires et la confiscation de panneaux solaires qu'ils avaient financés, en Cisjordanie. Il ne s'agit pas d'une simple protestation, mais d'une demande de compensation pour le préjudice subi, soit 31252 euros. « Nous espérons toujours que nos demandes de restitution pourront être satisfaites sans préconditions dès que possible, sinon Israël devra fournir une compensation sans tarder », Ces pays - Belgique, France, Italie, Espagne, Suède, Luxembourg et Irlande - sont, avec le Danemark, les bailleurs d'un consortium humanitaire européen, qui intervient en urgence, par le biais d'un groupe d'ONG, auprès des communautés menacées de déplacement forcé par Israël, en zone C (60 % de la Cisjordanie) et à Jérusalem-Est. Au premier rang de ces communautés figurent les Bédouins.

<http://www.france-palestine.org/Des-pays-d-Europe-se-retournent-contre-Israel-apres-des-destructions-en>

### **1.6. Destruction de maisons**

- L'armée israélienne se prépare à démolir des centaines de maisons dans le Nord de la Vallée du Jourdain

(Ha'aretz, vendredi 17 novembre 2017)

L'armée a ordonné à quelque 300 Palestiniens qui vivent depuis des décennies dans le Nord de la vallée du Jourdain de retirer tous leurs biens de cette zone. L'ordre n'a été remis à aucun des Palestiniens concernés, au lieu de cela, les soldats l'ont simplement laissé sur la route à proximité de leurs maisons, qui sont situées près du village d'Al-Maleh.

La notification, datée du 1er novembre, a été signée par le commandant des Forces de Défense Israéliennes en Cisjordanie, le Général de Division Roni Numa. Officiellement connue sous le nom de « déclaration de terrain délimité », elle interdit à quiconque d'entrer dans la zone indiquée à des fins de construction et rend obligatoire le retrait de tous les biens de cette zone dans un délai de huit jours à partir de l'envoi de la notification.

L'ordre ne précise pas combien de personnes seront expulsées et ne donne pas leurs noms. Mais à en juger par la carte jointe, il s'applique à une zone d'environ 550 dounams (environ 55 hectares) dans laquelle vivent quelque 300 Palestiniens de deux villages d'éleveurs, Ein al-Hilweh et Umm Jamal. Les deux villages relèvent de la compétence du conseil rural d'Al-Maleh.

Les bergers élèvent quelque 4.000 moutons, 200 chameaux et 200 vaches. Tout le terrain en question est soit la propriété privée de Palestiniens soit la propriété de l'Église Catholique.

<http://www.france-palestine.org/L-armee-israelienne-se-prepare-a-demolir-des-centaines-de-maisons-dans-le-Nord>

- Une ONG israélienne craint davantage d'expropriations de terres palestiniennes (L'Orient le Jour, vendredi 17 novembre 2017)

L'organisation israélienne **La Paix Maintenant** s'est alarmée jeudi d'un avis rendu par le conseiller légal du gouvernement ouvrant potentiellement la voie à l'expropriation de davantage de terres palestiniennes dans les territoires occupés.

Dans une opinion légale rendue publique mercredi, le conseiller du gouvernement Avichai Mandelblit a estimé qu'Israël pouvait, dans certaines circonstances, exproprier des terres privées palestiniennes au profit des colonies israéliennes en territoires occupés.

Les opinions du conseiller font autorité quant à l'interprétation de la loi et lie les organes gouvernementaux. La Paix maintenant ainsi que des observateurs ont souligné l'importance de l'avis rendu mercredi, en rupture avec des positions antérieures qui proscrivaient la confiscation de terres privées palestiniennes pour les colonies.

"On a l'impression que (le conseiller) cherche à lever le dernier obstacle légal (et moral) sur la voie du vol et de l'expropriation" aux fins de colonisation, a réagi La Paix maintenant dans un communiqué.

A la différence de la communauté internationale, Israël fait la distinction entre colonies légales au regard du droit israélien et colonies dites "sauvages", construites sans autorisation.

Le conseiller légal du gouvernement était appelé par la ministre de la Justice Ayelet Shaked, ardente défenseuse des colonies, à reconsidérer son avis initialement défavorable à la régularisation d'une route menant à la colonie "sauvage" d'Harsha. La route passe par des terres privées palestiniennes et avait jusqu'alors empêché la régularisation de la colonie elle-même.

La ministre de la Justice a salué la décision de M. Mandelblit au nom de la reconnaissance des droits des colons, et a indiqué dans un communiqué qu'elle continuerait à pousser au réexamen de prises de positions antérieures défavorables aux colons.

<http://www.france-palestine.org/Une-ONG-israelienne-craint-davantage-d-expropriations-de-terres-palestiniennes>

- Des Palestiniens manifestent contre la destruction d'un village bédouin

A partir de ce vendredi 24 novembre, 56 familles de Bédouins qui vivent sur la « Colline du Pape » (nommée ainsi car certains terrains appartiennent au Vatican) en Cisjordanie sont sous la menace d'une évacuation imminente par une décision de l'armée israélienne qui a émis il y a quelques jours un ordre de démolition du village. L'État hébreu considère que ces habitations, construites sans permis israéliens sont illégales, mais la localité est surtout située sur un axe stratégique entre la colonie israélienne de Maale Adumim et Jérusalem-Est. Selon les Palestiniens, l'évacuation de Jabal al-Baba permettrait d'étendre la colonie pour la relier à la ville trois fois sainte. Un projet qui mettrait en péril la continuité territoriale de la Cisjordanie et à terme la création d'un État palestinien.

<http://www.france-palestine.org/Des-Palestiniens-manifestent-contre-la-destruction-d-un-village-bedouin>

- Le droit d'Israël de voler les terres palestiniennes (Haaretz, éditorial, vendredi 24 novembre 2017)

Israël agit comme une organisation criminelle qui fonctionne selon ses propres lois. Le Procureur Général Avichai Mendelblit a autorisé mercredi (15 novembre) la confiscation de terres palestiniennes privées pour les besoins des colons de Cisjordanie. Sa mesure a suivi la demande de la Ministre de la Justice Ayelet Shaked relative à l'ouverture d'une route vers l'avant-poste illégal de Harasha, sans laquelle il serait impossible de le « légaliser ».

Son arrêt a été apparemment fondé sur la décision du Juge en retraite de la Cour Suprême, Salim Joubran, au sujet d'Amona. Joubran a décidé que le commandant militaire de la Cisjordanie doit aussi s'occuper des besoins des colons, étant donné qu'ils sont comptés parmi les habitants de la région. Joubran a invoqué la décision de l'ancien Président de la Cour Suprême, Aharon Barak, selon laquelle "les Israéliens de la région ont droit à la vie, à la dignité, à la propriété et à tous les



autres droits dont jouit toute autre personne en Israël". Ces termes n'ont aucune signification pratique quand il s'agit du désir de vol de terres qui pousse les colons et le gouvernement. Un tel arrêt est propice à porter atteinte aux droits des Palestiniens, à faire qu'Israël fasse fi du droit international et à saper la légitimité du système juridique d'Israël.

<http://www.france-palestine.org/Le-droit-d-Israel-de-voler-les-terres-palestiniennes>

### 1.7. Réconciliation Fatah/Hamas

- Le message de Marwan Barghouthi pour la réconciliation :

Je demande au mouvement Hamas de transférer tous les pouvoirs au gouvernement de réconciliation nationale et de lui permettre de s'acquitter de ses fonctions et d'exercer tous ses pouvoirs comme il se doit.

Je demande au gouvernement palestinien de trouver rapidement une solution au problème de l'électricité et au fonctionnement des postes de contrôle et d'offrir des opportunités d'emploi, de réduire les taux de chômage et d'entamer les travaux de reconstruction.

Je demande au peuple palestinien partout dans le monde de protéger cette opportunité et de la soutenir.

Je suis convaincu que notre grand peuple, ce peuple de l'héroïsme et du sacrifice, de la ténacité légendaire et du courage qui a payé cette division noire avec du sang et de la douleur, avec la sueur et la souffrance ne pardonnera à aucune faction ni à aucun dirigeant ou fonctionnaire qui manipule la réconciliation et l'unité nationale.

La réconciliation et le consensus politique ainsi que l'unité nationale de la cause, du peuple et des leaders sont une étape nécessaire pour redonner de l'intérêt à la question palestinienne sur le plan arabe, régional et international.

<http://www.france-palestine.org/Le-message-de-Marwan-Barghouthi-pour-la-reconciliation>

- Le Fatah et le Hamas palestiniens signent un accord de réconciliation au Caire

Le mouvement islamiste Hamas et son rival palestinien du Fatah ont signé jeudi 12 octobre au Caire un accord de réconciliation destiné à mettre fin à une décennie de déchirements dévastateurs, en se laissant deux mois pour résoudre les problèmes les plus épineux.

Les deux partis, encore à couteaux tirés il y a quelques semaines, ont fixé au premier décembre l'échéance d'un transfert de pouvoirs dans la bande de Gaza, actuellement gouvernée sans partage par le Hamas, ont indiqué dans un communiqué les Renseignements égyptiens qui ont parrainé les négociations.

L'Autorité palestinienne, entité internationalement reconnue supposée préfigurer un État palestinien indépendant, devra à cette date assumer « toutes les responsabilités » dans la bande de Gaza, selon le communiqué.

Les deux camps se donnent jusqu'à cette date pour régler tous leurs différends, ajoute le texte. Une nouvelle réunion est prévue au Caire le 21 novembre.

<http://www.france-palestine.org/Le-Fatah-et-le-Hamas-palestiniens-signent-un-accord-de-reconciliation-au-Caire>

- L'Autorité palestinienne prend le contrôle du passage entre Gaza et l'Égypte. Le Hamas a transféré à l'Autorité palestinienne, mercredi 1er novembre, le contrôle du point de passage entre Gaza et l'Égypte.

Nazmi Mouhanna, principal responsable de l'Autorité palestinienne pour les postes frontières, et son homologue du Hamas ont signé l'accord permettant ce transfert de responsabilité, considéré comme un test pour l'accord de réconciliation palestinienne.

<http://www.france-palestine.org/L-Autorite-palestinienne-prend-le-controle-du-passage-entre-Gaza-et-l-Egypte>

- L'Égypte ouvre la frontière avec Gaza, des centaines de Palestiniens sur le départ Nouvelle avancée dans l'accord de réconciliation entre les deux frères ennemis palestiniens, le Fatah et le Hamas. Après l'annonce, le 1er novembre, du transfert au Fatah du contrôle des postes-frontières de la bande de Gaza, un premier point de passage a rouvert, samedi 18 novembre.

Fermée depuis août dernier, la partie égyptienne du point de Rafah a donc laissé entrer une dizaine de bus sur son territoire, a indiqué un responsable palestinien. Les voyageurs sont majoritairement des malades ayant besoin de soins, des étudiants ou des personnes bloquées devant retourner à leur travail à l'étranger. L'ouverture de la frontière doit durer trois jours.

Jusqu'à 20 000 personnes se trouvant dans l'enclave palestinienne ont présenté des demandes pour pouvoir entrer en Égypte.

- **Réunion de réconciliation au Caire mardi 21 novembre**

La bande de Gaza est soumise depuis une décennie à un vigoureux blocus israélien et depuis des années à la fermeture presque permanente de sa frontière avec l'Égypte. En 2007, le Hamas avait pris le pouvoir par la force à Gaza, au terme d'une quasi-guerre civile avec les membres du Fatah du président Mahmoud Abbas, son rival politique.

Aux termes de l'accord de réconciliation entamé par le Fatah et le Hamas, l'Autorité palestinienne dirigée par Mahmoud Abbas, entité internationalement reconnue supposée préfigurer un État palestinien indépendant, doit prendre d'ici au 1er décembre le contrôle total de Gaza.

Mais des divergences persistent, notamment sur la question du contrôle de la sécurité dans la bande de Gaza. L'Égypte doit accueillir une réunion intra-palestinienne au Caire le 21 novembre pour discuter des prochaines étapes de la réconciliation.

- La réconciliation palestinienne patine

L'intransigeance de Mahmoud Abbas complique les pourparlers entre Hamas et Fatah.

Plus la réconciliation intra-palestinienne avance, et moins elle progresse. Tel est le paradoxe après le nouveau cycle de négociations qui s'est tenu au Caire les 21 et 22 novembre. Pour l'heure, la seule traduction concrète a été la remise des points de passage vers l'Égypte et Israël aux fonctionnaires de l'Autorité palestinienne. Un comité technique est aussi censé se consacrer à la réforme des administrations publiques, en particulier de leurs effectifs. Ses conclusions ne sont pas attendues avant février. Mahmoud Abbas ne consent aucun geste de bonne volonté. Il ne lève pas les mesures punitives décidées depuis mars contre la bande de Gaza, en particulier la diminution drastique des paiements de facture d'électricité, livrée par Israël. Au cours des dernières semaines, l'Autorité palestinienne a durci ses exigences, sans pour autant les préciser. Elle réclame un contrôle effectif sur la bande de Gaza, y compris dans le domaine sécuritaire, refusant de discuter de toute autre étape future en attendant. A Ramallah, on répète à satiété une formule : « One government, one law, one gun. » Un seul gouvernement, une loi pour tous et un monopole des armes. Mais ni le Hamas ni le Jihad islamique ne veulent parler aujourd'hui d'un désarmement de leur branche militaire.

Une seule annonce a été faite au Caire. Les factions soutiennent l'hypothèse d'élections générales d'ici un an. Le Hamas et le Fatah ont déjà appelé de leurs vœux ces scrutins présidentiel et législatif dans le passé, s'accusant mutuellement de l'inertie. La Commission électorale centrale à Ramallah s'est dite prête. Mais le problème n'est pas administratif. Mahmoud Abbas est préoccupé par le renforcement de son pouvoir solitaire, tandis que le Hamas pense à l'après-Abbas, et à son retour dans le jeu politique palestinien.

<http://www.france-palestine.org/La-reconciliation-palestinienne-patine>

### **1.8. Interventions des États-Unis**

- La présence de l'OLP à Washington menacée, selon les Palestiniens (L'Orient le Jour, dimanche 19 novembre 2017)

Les États-Unis ont refusé de renouveler l'autorisation permettant à l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) d'avoir une représentation à Washington, une première depuis les années 1980, a dénoncé samedi à l'AFP le ministre palestinien des Affaires étrangères Riyad al-Malki. L'OLP doit obtenir tous les six mois une autorisation de fonctionnement pour son bureau dans la capitale américaine.

"L'Autorité palestinienne a reçu il y a deux jours une lettre du département d'État (américain) indiquant que le secrétaire d'État n'avait pas trouvé assez de raisons de garder ce bureau ouvert", a affirmé M. Malki.

"Ceci ne s'est jamais produit dans le passé et nous avons demandé des clarifications au département d'État et à la Maison Blanche", a-t-il ajouté. "Ils nous ont répondu qu'il y aurait une réunion d'experts de haut niveau lundi 20 novembre et ils nous donneront alors une réponse claire", a ajouté le ministre palestinien.

Même si son permis n'a pas été renouvelé, le bureau de l'OLP peut continuer à fonctionner "de manière réduite" encore 90 jours, ce qui laisse du temps pour d'éventuelles négociations, selon M. Malki.

- **Washington dément vouloir un gel du dialogue avec les Palestiniens**

Le dialogue des États-Unis avec les responsables palestiniens n'a pas été gelé malgré la fermeture annoncée de la représentation palestinienne à Washington, a déclaré mardi la porte-parole du département d'État américain. "Nous sommes en contact avec les responsables palestiniens au sujet du statut du bureau de l'OLP" et, "au-delà, au sujet de nos efforts en faveur d'un processus de paix global et durable", a-t-elle assuré à Washington.

L'administration de Donald Trump a invoqué un texte du Congrès américain qui impose des conditions pour le maintien du bureau de l'OLP. Les dirigeants palestiniens doivent notamment s'abstenir d'engager des actes visant à faire juger des Israéliens par la Cour pénale internationale (CPI). Le secrétaire d'État américain doit régulièrement "certifier" au Congrès que ces conditions sont respectées. Or Rex Tillerson a estimé que "de manière factuelle", des "déclarations faites par des dirigeants palestiniens au sujet de la CPI", devant les Nations unies, "ne lui permettaient pas de renouveler une telle certification", a expliqué sa porte-parole.

La porte-parole du département d'État américain a démenti l'interprétation selon laquelle la fermeture à venir du bureau de l'OLP était vouée à faire pression sur les Palestiniens afin qu'ils adhèrent à un éventuel futur plan de paix avec Israël sur lequel planchent de proches conseillers du président Trump. L'administration américaine a pourtant insisté sur le fait que la loi permet au président des États-Unis d'autoriser le maintien de la mission palestinienne si, dans un délai de 90 jours, les dirigeants palestiniens parviennent à le convaincre qu'ils s'engagent dans des "négociations directes et sérieuses avec Israël". "Nous espérons que sa fermeture sera de courte durée", a réitéré mardi le département d'État.

<http://www.france-palestine.org/Washington-dement-vouloir-un-gel-du-dialogue-avec-les-Palestiniens>

- **Pour les Palestiniens, l'« accord ultime » de Trump est un ultimatum**  
(Middle East Eye, vendredi 24 novembre 2017)

Une équipe américaine est en voie de finaliser l'« accord ultime » du président Donald Trump, un traité de paix entre les Palestiniens et les Israéliens, révèlent à Middle East Eye (MEE) un diplomate occidental et des responsables palestiniens.

Le diplomate, anonyme car non autorisé à discuter de ce sujet avec les médias, donne le détail du contenu de l'accord :

- L'instauration d'un État palestinien à l'intérieur des frontières de la bande de Gaza, des zones A, B et des parties de la zone C en Cisjordanie (voir la carte ci-dessous)

- Des dons de 10 milliards de dollars (7,5 milliards d'euros) de la part de pays pour la création de l'État et de ses infrastructures dont un aéroport, un port à Gaza, des zones de logements, des zones agricoles et des zones industrielles, ainsi que de nouvelles villes
- La question du statut de Jérusalem et du retour des réfugiés est reportée aux prochaines négociations
- Les négociations finales incluant des pourparlers de paix régionaux entre Israël et les pays arabes menées par l'Arabie saoudite.

Le diplomate rappelle que Jared Kushner, conseiller spécial de Trump et responsable de l'équipe pour le processus de paix, s'est récemment rendu en visite en Arabie saoudite et a informé le prince héritier Mohamed ben Salmane (MBS) du plan.

Kushner a aussi demandé aux Saoudiens de l'aider à persuader le président palestinien Mahmoud Abbas d'accepter ce plan, qui sera officiellement présenté début 2018.

« MBS est très enthousiaste au sujet de ce plan », souligne le diplomate. « Il est impatient de voir un accord de paix signé d'abord entre les Palestiniens et les Israéliens, puis entre Israël et les pays arabes. Ce qui, pour lui, est un premier pas dans la formation d'une coalition entre l'Arabie saoudite et Israël pour contrer la menace iranienne. ». Contre l'Iran, les Saoudiens ont besoin d'un soutien.

MBS a également dit à Kushner qu'il voulait investir d'importantes sommes d'argent dans l'accord, et qu'il fournirait aux dirigeants palestiniens les motivations nécessaires pour obtenir leur aval, selon le diplomate.

Des responsables palestiniens ont confirmé à MEE qu'Abbas avait rencontré MBS lors de sa récente visite à Riyad, qui a débuté le 8 novembre. Et qu'à ce moment-là, il a offert de tripler le soutien financier de l'Arabie saoudite à l'Autorité palestinienne, qui passerait de 7,5 millions de dollars à 20 millions.

« Le président Abbas pense que le plan pourrait convenir si nous lui ajoutons les mots "frontières de 1967". Nous voulons bien donner du temps aux Israéliens s'ils veulent bien nous donner des terres », ajoute un responsable palestinien.

« Nous leur avons dit : si le plan établit clairement que le but de « l'accord ultime » est d'avoir un État palestinien [basé] sur les frontières de 1967 avec un petit échange de terres, alors nous accepterons cette première phase, qui instaure un État avec des frontières provisoires. »

Pour le responsable, proche des pourparlers, la seule inquiétude des Palestiniens était qu'Israël fasse de cet accord provisoire un accord final.

Les Palestiniens s'attendent maintenant à davantage de pression de Washington et des capitales arabes.

« Les États-Unis agitent des sanctions contre les Palestiniens dans le cas où ils rejetteraient le plan, par exemple la fermeture de la représentation de l'OLP à Washington DC et l'arrêt de l'aide financière à l'Autorité palestinienne », poursuit la source.

Les relations entre les Saoudien et Israël se sont détendues ces derniers mois à la faveur de nombreux contacts et de visites sans précédent de responsables israéliens en Arabie saoudite.

Le 16 novembre, Gadi Eizenkot, le chef d'état-major de l'armée israélienne, a déclaré qu'Israël était prêt à partager « des renseignements » avec l'Arabie saoudite et que les deux pays avaient un intérêt commun à contrer l'Iran.

<http://www.france-palestine.org/Pour-les-Palestiniens-l-accord-ultime-de-Trump-est-un-ultimatum>

### **1.9. Visite de Netanyaou à Paris début décembre pour rencontrer Macron**

Benjamin Netanyahu se rendra à Paris début décembre pour s'entretenir avec le président français Emmanuel Macron. A la tête d'un des gouvernements les plus à droite de l'histoire d'Israël, Benjamin Netanyahu s'est déjà rendu en France à la suite de l'élection de M. Macron en mai. En juillet, il a aussi participé au 75e anniversaire de la rafle du Vel d'Hiv, avant d'être reçu à l'Élysée.

Il est évident que la venue de ce criminel de guerre ne réjouit pas l'AFPS

<http://www.france-palestine.org/Netanyahou-a-Paris-debut-decembre-pour-s-entretenir-avec-Macron>

### **1.10. Interview de Richard Falk**

Selon l'ancien rapporteur spécial de l'ONU dans les territoires palestiniens, le premier ministre israélien cherche à instaurer un système de domination « soft », plutôt que de permettre la création d'un État palestinien.

La publication, en mars 2017, par la Commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie occidentale (ESCWA en anglais), d'un rapport, « Les pratiques israéliennes envers le peuple palestinien et la question de l'apartheid », dénonçant le « régime d'apartheid » imposé par Israël au peuple palestinien, avait provoqué la polémique au sein de l'ONU. A la suite des critiques des ambassadeurs américain et israélien, son secrétaire général, Antonio Guterres, a demandé le retrait du rapport du site Web de l'ESCWA. Sa secrétaire exécutive, Rima Khalaf, a démissionné en signe de protestation, soutenue par les 18 gouvernements arabes qui composent l'ESCWA.

**Pourquoi comparer la politique d'Israël à l'égard des Palestiniens et l'apartheid en Afrique du Sud ?**

Le conflit israélo-palestinien est présenté comme un conflit territorial, dont le cœur de la dispute serait la fin de l'occupation. Or la querelle relève davantage d'un conflit entre deux peuples que d'un conflit de territoire. Tant que les deux peuples n'auront pas un statut égal, la paix ne sera pas établie. La formule pertinente est la fin de l'apartheid. Cela s'applique aux territoires occupés, mais

aussi à la façon dont tout le peuple palestinien - réfugiés et citoyens d'Israël compris - sont administrés.

Le terme d'apartheid a été utilisé par des responsables politiques en Israël. Le premier ministre David Ben Gourion avait prévenu, en 1949, que si le problème de la Palestine n'était pas résolu, Israël deviendrait un régime d'apartheid. Les anciens premiers ministres Ehoud Olmert et Ehoud Barak ont également utilisé ce terme.